

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☒ Présentiel
☐ E-learning
☐ Classe virtuelle
☐ Mixte

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI ☐ NON ☒

Profil du formateur

Infirmier expert en formation adulte et en environnement conventionnel et législatif

Tarif

300 €

Version : 10/2025

Taux moyen de satisfaction : 97,60%

Taux de réussite post-test : 87,11%

LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

Depuis 2012, les infirmiers sont autorisés à prescrire certains dispositifs médicaux. Prescrire c'est bien, prescrire bien c'est mieux ! La formation que nous proposons va vous permettre d'utiliser vos prérogatives en matière de prescription en respectant le cadre législatif, réglementaire et éthique, l'étendue et les limites de votre champ de compétences, et les règles de bonnes pratiques en matière de rédaction d'une ordonnance et d'information du patient. De plus, vous aborderez l'inscription de vos pratiques dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles et référentiels de bonne pratique
- Renouveler la prescription de médicaments contraceptifs oraux selon les dispositions et modalités requises
- Prescrire les substituts nicotiniques
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de vaccination
- Appréhender les modifications apportées à la prescription par la nouvelle loi santé « Ma santé 2022 »
- Inscrire ses pratiques dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les pratiques et vécus professionnelles par des méthodes et techniques pédagogiques alternant théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables (diaporama) sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé, par une équipe d'experts qualifiés. Ce moyen vous assure une parfaite et complète appropriation du thème abordé.

Des évaluations intermédiaires (quiz) en fin d'objectif facilitent la mémorisation. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis.

Dans toutes nos formations, des situations cliniques contextualisées illustrent les contenus. Un livret en format papier vous est remis avec les fiches techniques, procédures, grille d'évaluation cliniques, recueil de données spécifiques ou recommandations etc.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, vous obtenez une attestation de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☒ Présentiel
☐ E-learning
☐ Classe virtuelle
☐ Mixte

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI ☐ NON ☒

Profil du formateur

Infirmier expert en formation
adulte et en environnement
conventionnel et législatif

Tarif

300 €

Version : 10/2025

Taux moyen de satisfaction : 97,60%

Taux de réussite post-test : 87,11%

LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 13h

1. PRESCRIRE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX SELON LES RÈGLES DE BONNE PRATIQUE

- Origine de la prescription infirmière
- Dispositifs législatif, réglementaire et conventionnel
- Prescription des dispositifs médicaux

2. RENOUVELER LA PRESCRIPTION DE MÉDICAMENTS CONTRACEPTIFS ORAUX SELON LES MODALITÉS REQUISES

- Recommandations en lien avec le renouvellement
- Les modalités du renouvellement

3. PRESCRIRE LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES

- Informations nécessaires pour la prescription
- Prescrire les substituts nicotiniques

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h - 17h

4. MAITRISER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE VACCINATION

- Politique de santé publique en matière de vaccination
- Modalités pratiques de la prescription

5. APPRÉHENDER LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE PAR LA NOUVELLE LOI DE SANTÉ « MA SANTÉ 2022 »

6. INSCRIRE SES PRATIQUES DANS UNE DÉMARCHE CONTINUE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS

- Responsabilité juridique
- Pertinence de la prescription

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr